

Saint-Pierre, le 31 mai 2015.

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Le Conseil Territorial dénonce la mise en cause publique du Député et du mouvement Cap sur l'avenir associant le Conseil Territorial à la vidéo concernant Annick Girardin, postée le 27 mai sur You tube.

Le Conseil Territorial n'est en rien impliqué dans cette publication faite par ailleurs dans un cadre strictement privé.

Les propos contenus dans la vidéo sont regrettables ainsi que ceux de la Ministre de la Fonction Publique qualifiant « d'hystérie sociale » les manifestations et les mécontentements actuels que connaît la France.

Le Conseil Territorial constate la publication de la vidéo sur la page Facebook du Député et du mouvement Cap sur l'Avenir, assurant ainsi une large audience à une vidéo qui n'en méritait pas.

Le Conseil Territorial espère que la Ministre de la fonction publique portera plainte afin que soit connue l'identité de l'auteur de cette vidéo. »

Contact presse : Sandrine RAYNARD.